

CRÉATION DE LA DÉVIATION DE BORGHÉAS - RD21 À PEILLON

Concertation publique organisée par le Département des Alpes-Maritimes

du 23 avril au 14 mai 2019 inclus

La concertation a pour objectif d'associer les populations locales et autres personnes concernées à l'élaboration du projet, qui consiste en la création d'une déviation de la RD21 au niveau du hameau de Borghéas à Peillon, conformément au code de l'urbanisme.

Pendant cette période, des panneaux de présentation seront exposés à la mairie de Peillon, 672 avenue de l'Hôtel de Ville, 06440 Peillon du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00, où les avis pourront être consignés dans un registre.

Ces panneaux seront consultables sur le site du Département des Alpes-Maritimes : <https://www.departement06.fr/enquetes-publiques/concertation-publique-la-deviation-de-la-rd-21-au-niveau-du-hameau-de-borgheas-sur-la-commune-de-peillon-26857.html>

Un affichage en mairie du présent avis sera effectué pendant toute la durée de la concertation publique.